



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2022-148

PUBLIÉ LE 9 JUIN 2022

Sommaire

DSDEN 74 /

74-2022-06-08-00005 - Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0017 fixant la composition des sous-commissions d'appel du second degré de l'enseignement public en Haute-Savoie (6 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2022-06-08-00005

Arrêté N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0017 fixant la composition des sous-commissions d'appel du second degré de l'enseignement public en Haute-Savoie



Annecy, le 8 juin 2022

Affaire suivie par : DIVEL
Tél : 04.50.88.41 51
Mél : ce.dsden74-scolarite@ac-grenoble.fr
DSDEN 74
7, rue Dupanloup
74040 Annecy Cedex

ARRÊTÉ N°DSDEN/SG/MCBM/2022-0017

Fixant

La composition des sous-commissions d'appel du second degré de l'enseignement public en Haute-Savoie

**L'inspecteur d'académie, directeur départemental des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie,**

VU la loi 2013-595 du 08 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république,

VU le Code de l'Education – Articles L. 331-8 et D. 331-35, relatif aux décisions d'orientation,

VU le décret n° 2006-583 du 23 mai 2006 modifié, relatif aux dispositions réglementaires du livre III du code de l'éducation (décrets en Conseil d'Etat et décrets) portant sur l'organisation des enseignements scolaires,

VU l'arrêté du 14 juin 1990 relatif à la commission d'appel, modifié par décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 article 7,

VU l'avis du Conseil de l'enseignement général et technique,

ARRETE

Article 1 : La commission d'appel prévue à l'article D. 331-35 du code de l'éducation est constituée pour l'année 2022 de six sous-commissions. Trois commissions pour les bassins Albanais Annécien / Genevois Haut-Savoyard et trois commissions pour les bassins Faucigny Pays du Mont Blanc / Chablais.

Article 2 : Conformément à l'arrêté du 14 juin 1990 relatif à la commission d'appel, la présidence en est assurée par l'inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie ou son représentant.

Article 3 : Les membres des sous-commissions d'appel susvisées sont nommés par l'inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale pour une durée d'un an renouvelable, sur proposition des associations en ce qui concerne les représentants des parents d'élèves.

Article 4 : les sous-commissions sont composées comme suit :

Sous-commission niveau 3^e : Bassin ALBANAIS ANNECIEN / GENEVOIS HAUT-SAVOYARD

Président : M. CARRERE, principal de collège
Secrétaire : M. BURGUN, principal de collège
Membre : Mme ROUSSEL, principale de collège
Professeurs : M. VIAULT, M. COLLOMB et MME. GIRAUD
Conseiller principal d'éducation : MME LE DUC
Directrice de centre d'information et d'orientation : MME ANCEY
Assistante sociale : MME RIGOULAY
Représentants de parents d'élèves : FCPE : MME JEAN METALA et MME CORBEX
PEEP : *non représentée*

Sous-commission niveau 3^e : Bassin ALBANAIS ANNECIEN / GENEVOIS HAUT-SAVOYARD

Président : M.GILLE, principal de collège
Secrétaire : M.ANSART, principal de collège
Membre : M. BRUYAS, principal de collège
Professeurs : M. BOUCHER, MME BARRAS et M. SIGNARBIEUX
Conseiller principal d'éducation : MME BOUSSANOUNE
Directrice de centre d'information et d'orientation : MME ALTMAN
Assistante sociale : MME NLOM
Représentants de parents d'élèves : FCPE : M BLANC et M. COSTE
PEEP : *non représentée*

Sous-commission niveau 3^e : Bassin FAUCIGNY – PAYS DU MONT BLANC / CHABLAIS

Président : MME FONTAINE DUSSOL, principale de collège
Secrétaire : M. BIGAY, principal de collège
Membre : Mme BOULMEDAIS, principale de collège
Professeurs : M. MARCOS, M. GIRARD, MME PINOT
Conseiller principal d'éducation : MME LARDIERE
Directrice de centre d'information et d'orientation : MME SAUGER
Assistante sociale : MME PASCUAL
Représentants de parents d'élèves : FCPE : MME DOSITE et MME CHAN TAT SAW
PEEP : *non représentée*

Sous-commission niveau 3^e : Bassin FAUCIGNY – PAYS DU MONT BLANC / CHABLAIS

Président : M. BEAUVAIS, principal de collège
Secrétaire : MME COLLOMB, principale de collège
Membre : M. JEANNET, principale de collège
Professeurs : M. NAUD, M. LE REST et M. DAULON
Conseiller principal d'éducation : M. MANIGLIER
Directrice de centre d'information et d'orientation : Mme GERARD, Psychologue de l'Education Nationale
Assistante sociale : MME MICHON
Représentants de parents d'élèves : FCPE : MME MUGNIER POLLET
PEEP : *non représentée*

Sous-commission niveau 2nde : Bassin ALBANAIS ANNECIEN / GENEVOIS HAUT SAVOYARD

Présidente : MME JITTEN, proviseure de lycée
Secrétaire : M. MEGE, proviseur de lycée
Membre : M. BECHET, proviseur de lycée
Professeurs : MME ORFEUILLE, MME GOOD et MME ROUSSEAU
Conseiller principal d'éducation : MME VERGAIN
Directrice de centre d'information et d'orientation : MME ALTMANN

Assistante sociale : MME BONTEMPS ROMAIN

Représentants de parents d'élèves : FCPE : Mme NEFEDOVA et M. BARBERY

PEEP : *non représentée*

Sous-commission niveau 2nde : Bassin FAUCIGNY – PAYS DU MONT BLANC / CHABLAIS

Présidente : M. VIGNEAU, proviseur de lycée

Secrétaire : M. PIAT, proviseur de lycée

Membre : Mme MAUDUIT, proviseuse de lycée

Professeurs : MME JEANDROZ, MME MOUNIER et MME GOMBERT

Conseiller principal d'éducation : M. THEVENET

Directrice de centre d'information et d'orientation : MME ANCEY

Assistante sociale : MME HAMARD

Représentants de parents d'élèves : FCPE : MME DOSITE

PEEP : *non représentée*

Article 5 : Madame la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.



Frédéric BABLON

